

Au LP Georges Dumézil de Vernon (27),

Titre de l'expérimentation « Structure_P.A.S.S. = Procédure Alternative à la Suspension Scolaire »

Dates de début et de fin de l'expérimentation : 2006-2011

En 2010/2011 la structure PASS totalise 3095 prises en charge. La stabilité de l'équipe a permis à la rentrée une prise en charge immédiate des élèves. Les services offerts ont été reconduits. Répondre aux besoins d'aide scolaire, d'accompagnement des élèves décrocheurs, de soutien éducatif, moral et de cadrage s'est confirmé.

Ainsi pour l'année scolaire 2010-2011.

978 prises en charge l'ont été pour de l'accueil afin de répondre à un besoin d'écoute, de réalisation de projets personnels ou scolaires, d'aide concernant une recherche de stage avec conseils sur les techniques de prise de parole au téléphone. C'est un peu plus que l'année dernière (+56).

218 prises en charge d'élèves ont été réalisées (441 l'année dernière) suite à une exclusion pour indiscipline, incivilité, absences répétées, refus de se présenter aux retenues. Chaque élève devant se conformer par la suite à un suivi éducatif sous forme d'entretiens ponctuels ou continus. C'est 200 prises en charge de moins que l'année dernière.

Les rattrapages de devoirs, au nombre de 352 (contre 411 l'année dernière), ont été réalisés dans la structure dans un cadre propice à la concentration et une surveillance, garantissant les conditions d'exercice optimum. Cet accueil répond aux besoins de l'équipe et limite, nous le pensons, le décrochage.

188 suivis ou entretiens éducatifs ont été menés contre 216 l'an dernier. C'est une valeur qu'il faudrait augmenter car des élèves n'ont pas tous été suivis. Le mi-temps reste insuffisant.

1179 heures d'accompagnement scolaire en vue de lutter contre le décrochage scolaire ont été menées dont 176 (contre 238 l'année dernière) consacrées à la remise à niveau. La remise à niveau ne pointe ici que les élèves en obligation de suivre ces cours à la demande des CPE. 651 aides aux devoirs ont été apportées.

En observant les chiffres (651 aides aux devoirs et 176 remises à niveau cette année, contre 399 aides ponctuelles et 238 remises à niveau l'année dernière), on constate que 190 heures ont été données en plus sur la base du volontariat de l'élève.

18 heures de préparation aux examens se sont déroulées en mai à la demande des élèves.

1157 prestations ont permis un accompagnement à la recherche de stage (journées entières ou services ponctuels).

La totalité des services rendus aux élèves a augmenté en un an 6 %.

Répartitions selon les 3 axes de fonctionnement.

Notre activité représente 22% d'accompagnement (accueil et rattrapage de devoirs entretiens éducatifs, aide ponctuelle ou soutenue à la recherche de stage), 67 % de prévention au décrochage scolaire (Remise à niveau, FLE, Service accueil personnalisé (SAP) pour les orientations tardives) et 11 % de sanction (exclusion/inclusion, entretiens éducatifs).

81% des élèves du LEP ont fréquenté la structure (459 sur 365).

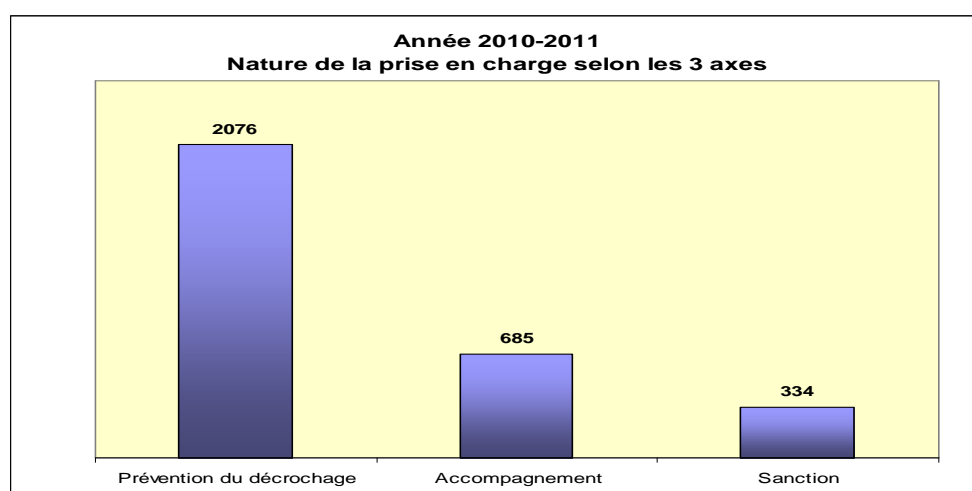
Dès la rentrée scolaire, au mois de septembre, 27 % des élèves ont fréquenté la structure (contre 15 % l'année dernière). Nous avons déjà fait le constat l'année dernière que cette fréquentation avait été forte dès le début de l'année. Cette dynamique semble s'installer.

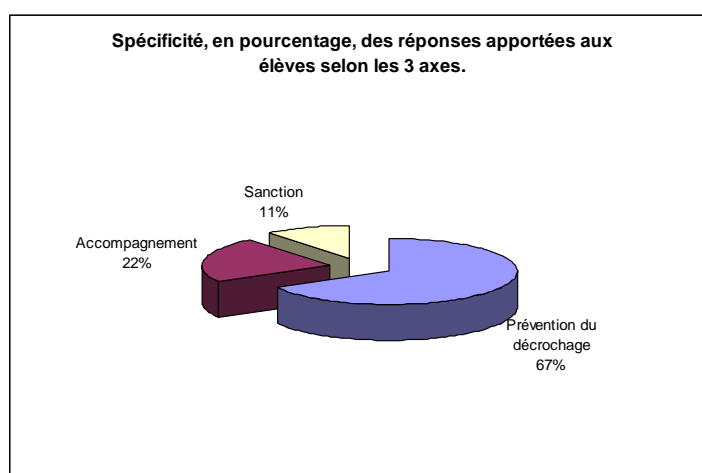
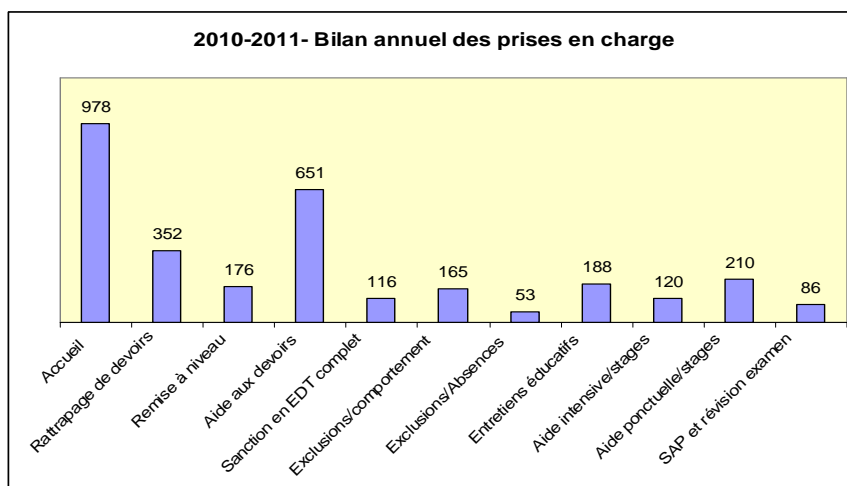
Un nouveau service : le SAP.

Le Service d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'intégration tardive qui concerne les élèves orientés après la rentrée. En accord avec les CPE, la structure accueille l'élève et le prépare à son entrée en classe. L'accueil varie selon les besoins de rattrapages de leçons ou de niveau. L'établissement est présenté, le règlement intérieur est lu et analysé avec l'élève. Selon ses besoins, ce dernier sera intégré plus ou moins tôt, à un rythme variable toujours dans le souci d'une intégration rapide et réussie.

ANNEE SCOLAIRE 2010/2011 STRUCTURE PASS BILAN ANNUEL

Accueil	978
Rattrapage de devoirs	352
Remise à niveau	176
Aide aux devoirs	651
Sanction en EDT complet	116
Exclusions/comportement	165
Exclusions/Absences	53
Entretiens éducatifs	188
Aide intensive/stages	120
Aide ponctuelle/stages	210
SAP et révision examen	86
Total prestations	3095





INFORMATION CONCERNANT LES RUBRIQUES

Accueil : concerne les élèves qui n'ont pas de stage, qui ne participent pas à une sortie, demandant de l'aide moral, un conseil, venant se confier spontanément, venant élaborer un projet culturel, pour lesquels le bulletin à été bloqué, venant faire des recherches sur Internet, venant travailler en autonomie sur demande spontanée.

Rattrapages de devoirs concerne les élèves n'ayant pas réalisé leur évaluation en classe car absent le jour concerné ou accueillis dans le cadre d'un CCF non réalisé en classe.

RAN : Elèves venant pour une remise à niveau.

RAN ou AAD sous contrat : Concerne les élèves ayant contesté la décision du conseil de classe de fin d'année ou pour lesquels un accord de redoublement a été exceptionnellement accordé. Un engagement à travailler est contractualisé entre l'élève, son tuteur et le lycée. La structure PASS accompagne ces élèves et leur impose une remise à niveau afin de progresser. Ils sont notés absents s'ils ne se rendent pas à leur RAN. En accord avec les CPE les parents sont informés.

FLE : Concerne les élèves ayant des difficultés linguistiques liées à des origines étrangères plus ou moins lointaines. Ces jeunes sont généralement issus d'une famille émigrée et une révision de type français/langue étrangère est nécessaire.

AAD : Aide aux devoirs. Concerne les élèves venant chercher dans la structure une aide pour comprendre leur leçon ou réaliser leurs devoirs.

Exclusions : Liées à une sanction : concerne les élèves exclus par leur professeur pour indiscipline, violence, insulte, comportement jugé inacceptable, ou sanctionnés par la scolarité pour cumul d'absences en classe, ou ne s'étant pas présentés à un ensemble de retenues. Concerne également les **Exclusions ponctuelles sur Emploi Du Temps Complet (E.D.T.)** L'élève est sanctionné et doit se présenter en structure PASS sur les plages libres de son emploi du temps.

Entretiens éducatifs : Suivi des élèves pendant et/ou après leur passage en structure Pass. Un travail d'analyse et de prise de conscience est tenté avec les élèves en étroite collaboration avec les enseignants et la scolarité. Ce suivi est régulier.

Aide à la recherche de stage : Concerne les élèves cherchant une aide pour la recherche d'un stage : aide à la recherche d'un stage, rédaction d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, exercice de phoning, contact téléphonique. Accompagnement divers selon les besoins.

Révision examen : Concerne les élèves recevant une aide ou travaillant individuellement pour préparer leur examen : révision, examen blanc, recherche d'annales, d'exercices, de conseils pédagogiques.

S.A.P. Service accueil personnalisé. Concerne les élèves orientés tardivement. Un accueil personnalisé leur est réservé. Une présentation du lycée et de l'équipe, un travail de rattrapage de cours et/ou un suivi pédagogique leur sont proposés. La durée de l'accueil est variable.

Evaluation externe :

La réussite de ce dispositif tient aux paramètres suivants :

- une adhésion des enseignants (ce qui permet que 9 heures soient prises sur la DHG),
- un soutien de la direction,
- une coordinatrice qui a les compétences nécessaires.

En tout cas, la fonction exige des compétences en termes de techniques d'entretien, d'ingénierie de formation, de pilotage du dispositif, de mobilisation de personnels, de réflexivité pour maintenir et faire évoluer le dispositif, de rendre compte...

- une procédure rigoureuse (la CPE décide de qui doit se rendre dans la structure en cas de sanction, la coordinatrice reçoit ensuite l'élève...),
- un espace clairement identifié distinct des autres espaces (CDI, Vie scolaire),
- une culture qui favorise l'évolution du dispositif.

Ces conditions me semblent nécessaires à un transfert dans un autre EPLE.

Alain PICQUENOT, IA-IPR, Etablissement et Vie scolaire, le 14 juin 2011.